

Mirabeau, lecteur et « passeur » des textes républicains anglais

(François Quastana, Université de Lille,

Centre d'Histoire Judiciaire- CNRS-UMR 8025)

Lorsqu'on évoque les rapports entre Mirabeau et les républicains anglais, on songe surtout aux traductions de l'*Areopagitica* et de la *Défense du peuple anglais* de John Milton¹ et à celle de *l'Histoire d'Angleterre* de Catharine Macaulay publiées sous son nom durant la période révolutionnaire. Si ces dernières sont pour certaines désormais mieux connues, les raisons qui ont pu conduire Mirabeau à s'intéresser à la tradition républicaine anglaise et à traduire ou patronner la traduction de ces œuvres méritent d'être reconsidérées à la lumière des travaux récents sur la réception du républicanisme anglais² en France³. Avec la mise au jour et la prise de conscience du rôle central joué par cette tradition politique au siècle des Lumières, on ne saurait se contenter d'y voir seulement la marque d'un intérêt récent et purement circonstanciel⁴.

Dans son livre sur la réception de la tradition républicaine anglaise au XVIII^e siècle français, Rachel Hammersley consacre logiquement un chapitre à ces traductions publiées par Mirabeau. Rejetant la conclusion de l'étude ancienne de Fryer sur le séjour de Mirabeau en Angleterre selon laquelle l'influence anglaise n'aurait pas joué un rôle majeur dans la carrière politique de ce dernier⁵, elle croit pouvoir dater précisément les origines de l'intérêt pour les idées politiques et constitutionnelles anglaises et les auteurs républicains, dans la fréquentation par Mirabeau durant les années 1784-1785 du *Bowood Circle*, un groupe d'écrivains réformateurs et d'activistes politiques de différentes nationalités, réunis autour de l'ancien premier ministre Shelburne⁶. Si Mirabeau n'a sans doute eu l'idée de traduire Milton et Macaulay que dans les dernières années de la décennie 1780, cette présentation occulte le

¹ O. Lutaud, « Emprunts de la Révolution Française à la première révolution anglaise », *RHMC*, 37, 1990, p. 589-607 ; « Des Révolutions d'Angleterre à la Révolution Française : l'exemple de la liberté de la presse ou comment Milton « ouvrit » les États généraux », *La Légende de la Révolution*, Clermont-Ferrand, 1988, p. 115-125.

² Parmi une abondante littérature cf. la récente mise au point de J.-P. Poussou, « Les idées républicaines en Angleterre au XVII^e siècle : racines et influences » in H. Bonin, Fr. Taliano Des Garets, M. Trouvé (dir.), *Le Royaume Uni, L'Europe et le monde*, Presses Universitaires du Septentrion, 2015, p. 35-66.

³ F. Quastana et P. Serna, « Le républicanisme anglais dans la France des Lumières et de la Révolution : mesure d'une présence », *La Révolution française* 5/ 2013, <http://lrf.revues.org/> 984 ; R. Monnier, « Les enjeux de la traduction sous la Révolution française. La transmission des textes du républicanisme anglais », *La Revue Historique*, 12, 2015, p. 13-46.

⁴ C. Tourneu, *Milton, Mirabeau : rencontre révolutionnaire*, Paris, EDIMAF, 2002, p. 24.

⁵ W. R. Fryer, « Mirabeau in England, 1784-85 », *Renaissance and Modern Studies*, 10, 1966, p. 34-87.

⁶ R. Hammersley, *The English republican tradition and eighteenth-century France-Between the ancients and the moderns*, Manchester et New York, Manchester University Press, 2010, p. 175-180.

fait que l'intérêt porté par Mirabeau à la tradition républicaine anglaise remonte en réalité à ses premiers écrits politiques et donc bien avant sa traversée du *Channel*. Il y a quelques années, nous avons pour la première fois mis en évidence, le rôle central joué par le langage du républicanisme classique et les principes des *Commonwealthmen* dans sa critique morale et politique de l'absolutisme⁷. On voudrait ici reprendre et prolonger cette analyse en tentant de montrer que ces traductions peuvent être envisagées comme l'aboutissement d'un intérêt précoce et sans cesse renouvelé vis-à-vis du républicanisme anglais auquel l'explosion révolutionnaire a donné l'occasion de se déployer.

L'étude des premiers écrits politiques de Mirabeau témoigne d'une découverte précoce de la tradition républicaine anglaise à travers notamment les œuvres de Thomas Gordon dont il est déjà un lecteur attentif (I). Son séjour en Angleterre en 1784-1785 à une époque où retentissent les échos de la Révolution américaine qui redonne une seconde vie aux principes républicains du XVII^e siècle, marque incontestablement un approfondissement dans sa connaissance de cette tradition de la liberté (II). C'est à lumière de ces éléments, qu'il est nécessaire de relire les traductions de Milton et de Macaulay pour tenter d'en saisir le sens et les enjeux, en précisant le contexte de leur rédaction, la part que Mirabeau a pu y prendre, celle de ses collaborateurs, et étudier *in fine* leur réception révolutionnaire (III).

« À la manière de Gordon » : Parallèle entre le despotisme français et la tyrannie romaine ou la découverte précoce de la tradition républicaine anglaise

Pour comprendre le rôle qu'a pu jouer la tradition républicaine anglaise dans la formation intellectuelle de Mirabeau, il convient de débiter par une analyse de ses premiers écrits politiques et notamment par un texte rédigé dans les dernières années du règne de Louis XV. Intitulé sobrement *À M. le Dauphin*, il sert de préface aux deux premières éditions anonymes de *l'Essai sur le despotisme*, son premier pamphlet. Dans ce texte, renversant ce qu'il appelle le « principe d'adulation et de délire » au pouvoir absolu consacré par de « vils esclaves », Mirabeau invite le futur roi à se garder de toute tentation tyrannique en méditant les paroles de Thomas Gordon, « un philosophe respectable » qui « a défendu avec force les droits de l'homme »⁸.

⁷ F. Quastana, *La Pensée politique de Mirabeau. Républicanisme classique et régénération de la monarchie*, Presses Universitaires d'Aix Marseille, 2007.

⁸ *Essai sur le despotisme*, Londres, 1775 et 1776 (éd. 1776, désormais ED), p. 7-8.

Cet écrivain écossais, importante figure de la tradition républicaine a encore peu retenu l'attention des historiens des Lumières françaises. L'importance que lui accorde Mirabeau, qui y voit dès 1775 un défenseur des « droits de l'homme » et les nombreuses références dont il fait l'objet tout au long du siècle semblent pourtant suggérer que ce *Real Whig* a occupé une place centrale dans le corpus philosophico-politique des Lumières⁹ et joué un rôle essentiel dans la transmission des principes du républicanisme anglais aux nouvelles générations de réformateurs¹⁰. Co-rédacteur du journal « *The Independent Whig* », Gordon est surtout connu pour ses *Cato's Letters*, rédigées entre 1720 et 1723 en collaboration avec John Trenchard. Ces *Lettres*, qui condamnent la corruption du gouvernement Walpole dans une veine assez voisine de celle de l'opposant *country tory*, Bolingbroke¹¹, devaient constituer une source fondamentale d'inspiration pour les révolutionnaires américains. Mais il était surtout apprécié en France au XVIII^e siècle pour ses *Discours* sur Tacite et sur Salluste. Publiés respectivement en 1728 et 1744, ces derniers furent rapidement traduits en français¹². Sa présence dans ce texte qui sert de prolegomènes à *l'Essai sur le despotisme* révèle sous quel patronage le jeune comte provençal entend placer sa réflexion sur la dérive despotique de la monarchie française. Dès les premières lignes, le ton est donné par une longue citation du *Premier Discours sur Salluste* :

C'est être usurpateur que de faire céder les lois à la violence : celui qui le dépose et conforme son autorité aux lois est Roi de droit. On doit regarder comme rebelle, les adhérents d'un Prince qui dans un État libre, veut être despotique ; quelque longue soit la suite des ancêtres du Prince et quoique la succession n'ait point été interrompue, la naissance ne peut donner à qui que ce soit le droit de commettre des violences : il n'y a personne qui puisse avoir un titre pour faire des injustices ; ainsi on ne peut avoir le droit de succéder à un titre qui n'existe pas¹³.

De tels propos qui renversent la définition classique de la rébellion et qu'on ne s'attend pas à trouver dans une adresse à un futur monarque, sont, dit Mirabeau, « applicables

⁹ Pour une première approche, cf. E. Gasparini, « Essai sur la réception de l'œuvre de Thomas Gordon dans la France des Lumières », *La Révolution française* 5/2013, <https://lrf.revues.org/1012>

¹⁰ Cf. F. Quastana, « Le discours sur la réforme dans la *Bibliothèque de l'homme d'État* de Robinet », *Mélanges en l'honneur du professeur Michel Ganzin*, Paris, La mémoire du droit, 2016, p. 345-374.

¹¹ R. Hammersley, *The English republican tradition...*, *op.cit.*, p. 59.

¹² T. Gordon, *Discours Historiques, Critiques et Politiques sur Tacite*, Amsterdam, Changuion, 1742, 2 t. (désormais *GTAC*) et *Discours Historiques et politiques sur Salluste*, 1749 (désormais *GSAL*)

¹³ *ED.*, p. 8 ; *GSAL*, t. I, 1, III, p. 93-94.

à toutes les constitutions puisque les droits des hommes sont partout les mêmes »¹⁴. Gordon, comme on le voit, figure parmi les auteurs qui ont grandement marqué les premières réflexions politiques de Mirabeau sur le pouvoir et la liberté. Les premiers pamphlets politiques de Mirabeau, *l'Essai sur le despotisme*, sa traduction de la *Vie d'Agricola de Tacite*, son ouvrage sur les *Lettres de cachet* paraissent en effet très largement inspirés par les œuvres du Britannique, sa méthode d'analyse et ses grilles de lectures.

L'Essai sur le despotisme est un livre écrit dans un temps de crise, au lendemain de la réforme Maupeou présentée de manière très exagérée par une partie de l'élite éclairée comme l'avènement de la tyrannie en France. Il aurait dû paraître, si l'on croit l'avis de l'éditeur, du vivant de Louis XV. Edité après la mort du roi, il doit désormais servir à l'instruction de son jeune successeur et le prémunir des dangers du pouvoir arbitraire¹⁵. À l'instar de Gordon, ce sont Tacite, Salluste et Cicéron que Mirabeau prend pour modèles pour décrire la lente dégénérescence de la monarchie française en despotisme et déplorer la trop « longue patience du peuple ». Outre le passage déjà cité, les *Discours sur Salluste* sont invoqués explicitement à trois reprises dans cet ouvrage. Mirabeau retient tout d'abord la leçon générale dégagée par Gordon sur les bienfaits que procurent la liberté et les maux dérivant de la servitude :

La liberté apporte des bénédictions en dépit de la nature, [...] la tyrannie apporte des malédictions ; [...] l'esclavage a toujours produit de la lâcheté, des vices et de la misère¹⁶.

Il l'utilise ensuite pour illustrer le terrible état de Rome sous le règne de Néron, que les républicains anglais comparaient à celui de l'Angleterre sous Charles I^{er}, faisant sienne l'image selon laquelle « sous le règne d'un Tyran, [...] la peste même était un bonheur »¹⁷. Il s'y réfère enfin pour expliquer la marche fatale vers la corruption qui avilit le Prince, avide de richesse autant sinon davantage que son peuple qu'il a réduit en esclavage : « Le despote, asservi lui-même à tant de choses dont il est forcé de suivre la loi, est peut-être le plus esclave de ses sujets ; *l'or de ses chaînes* », dit Gordon, « fait la seule différence entre eux et lui »¹⁸.

Voilà pour les emprunts directement avoués. Mais en réalité et tout en se gardant de l'effet « miroir grossissant » que comporte toute recherche de ce genre, une étude

¹⁴ *ED*, p. 8.

¹⁵ *Avis de l'éditeur ; ED.*, p. 3-6.

¹⁶ *ED.*, p. 92; *GSAL*, t. I, 2, IV, p. 199.

¹⁷ *ED.*, p. 157 n. 1; *GTAC*, t. I, 1, II, p. 18.

¹⁸ *ED.*, p. 182.

comparative des *Discours* de Gordon et de *l'Essai sur le despotisme*, fait apparaître une dette encore plus substantielle et très révélatrice du point de vue idéologique. Ainsi, lorsque Mirabeau évoque « Machiavel, dont le témoignage en faveur de la liberté ne sera pas suspect », qui « voudrait *qu'un Prince ou un Grand Homme qui aspire à l'immortalité, choisit pour son gouvernement et le théâtre de sa gloire un État corrompu et en décadence, qu'il se proposerait de rectifier et d'établir* »¹⁹, il s'inspire en réalité directement de Gordon²⁰. Dans bien d'autres passages, il reformule dans un style si personnel certains fragments gordoniens, que des emprunts pourtant évidents sont parfois difficiles à déceler. Il en est ainsi de ses réflexions sur le rôle de la noblesse dans l'État comme guide du peuple, mais aussi sur ses travers et sa corruption²¹.

Une édition posthume de *l'Essai sur le despotisme* qui intègre des corrections et des notes manuscrites que Mirabeau avait rajoutées avant la Révolution en marge d'un exemplaire de l'édition de 1776 vient confirmer l'importance de cette source d'inspiration. Mirabeau emprunte à l'Écossais l'exemple de Philippe Strozzi « respectable victime de la liberté de sa patrie » qui n'ayant pas eu la fortune de son vivant de libérer Florence du joug des Médicis, avait couché sur son testament son désir d'être enterré à Venise, dans un « État libre »²². Pour commenter les mots de Néron qui se plaignait de l'ignorance dont avaient fait preuve les empereurs précédents quant à l'étendue de leur pouvoir souverain, il se réfère de nouveau à son analyse :

Un despote, dit Gordon, ne fait que renouveler les prétentions surannées des anciens tyrans, et reconnaît pour ses prédécesseurs, des fous, des idiots, et des bêtes féroces les plus détestables que la terre ait porté²³.

Les *Discours* de Gordon apparaissent ainsi comme un véritable bréviaire du républicanisme anglais et un réservoir de citations latines dans lesquels Mirabeau a pioché pour construire sa propre critique de l'absolutisme. Si les *Discours sur Tacite* ne sont pas directement mentionnés dans *l'Essai sur le despotisme*, Mirabeau paraît bien y avoir puisé un

¹⁹ *ED.*, p. 198.

²⁰ *GSAL*, t. 1, 2, p. 242.

²¹ Cf. F. Quastana, « Ressentiment nobiliaire et républicanisme classique : le cas du comte de Mirabeau », Ph. Bourdin (dir.), *Les noblesses françaises dans l'Europe de la Révolution*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 147-160.

²² *Essai sur le despotisme*, Paris, Lejay, 1792, 3^{ème} éd., p. 64 n. 1 ; *GSAL* t. I, 2, III, p. 188-189.

²³ *Ibid.* p. 89, *GTAC*, 4, X, p. 156.

certain nombre de citations de Tacite²⁴, Cicéron²⁵ et Salluste²⁶ qui saturent du début à la fin les pages de cet ouvrage. L'histoire romaine comme source de leçons morales et politiques, la critique du luxe et de la corruption des mœurs, la marche rampante du despotisme, le lien ténu entre la décadence d'un État et l'altération de sa liberté, la dénonciation des armées permanentes, l'idée du règne de la loi, sont autant de thématiques développées par Mirabeau qui se trouvaient déjà dans les œuvres de Gordon. Comme lui, c'est un État libre, c'est-à-dire dans son esprit une monarchie limitée par les lois, qu'il entend promouvoir.

Ce constat ne doit pourtant pas être exagéré car l'imitation n'exclut nullement l'émulation. Et si Mirabeau part souvent des mêmes citations que Gordon, il est déjà tout à fait capable de réflexions originales qui se démarquent de l'opinion de l'Écossais. Il en est ainsi, pour ne citer qu'un exemple marquant, de son évocation de la figure de César dont il brosse un tableau beaucoup moins sévère que Gordon et assez ambivalent²⁷.

Resterait à déterminer quand et comment Mirabeau a connu l'œuvre du pamphlétaire whig. Cette découverte en tous les cas a dû être très précoce. Il n'est pas impossible qu'il ait pu la découvrir lors de sa participation à la campagne de Corse à la fin des années 1760 par l'intermédiaire de Matteo Buttafoco. Cet officier corse au service du roi de France, qui fut à l'initiative du *Projet de Constitution pour la Corse* de Rousseau, était en effet un excellent connaisseur de Gordon. Il l'avait utilisé pour justifier la révolte de ses compatriotes contre la République de Gênes²⁸. Or, on sait qu'à sa demande, Mirabeau avait commencé à écrire une histoire de l'île sous la domination génoise. Une autre possibilité est qu'en s'intéressant à Tacite, il soit inmanquablement tombé sur l'ouvrage que Gordon avait consacré au célèbre critique des Césars. Ce dernier avait fait l'objet dès sa parution d'un long compte rendu dans la *Bibliothèque britannique*²⁹ et l'article « Terni » de l'*Encyclopédie* signalait le commentaire politique sur Tacite » de Gordon comme rempli « de fortes réflexions sur la liberté du gouvernement »³⁰. Mirabeau fut également sans doute en partie redevable à Gordon de l'idée de traduire en français la *Vie d'Agricola*³¹.

²⁴ Sur la liberté mourante : « *Manebant etiam tum vestigia morientis libertatis* » (ED., p. 214, n. 1 ; GSAL, t. I, 5, III, p. 239).

²⁵ Sur la servitude pire que la mort et l'exil : « *Mortem et ejectionem, quasi majora timeamus, quae multo sunt minora* » (ED., p. 207, n. 1. GSAL, t. I, 2, IV p. 201).

²⁶ Sur le caractère de Catilina : « *Alieni appetens sui profusus* » (ED., p. 131 n. 1 ; GTAC, t. I, 1, II, p. 38).

²⁷ F. Quastana, *La Pensée politique, op. cit.*, p. 78-79.

²⁸ Cf. F. Quastana, « Quand Sidney et Gordon servaient à justifier la Révolution de Corse : regard sur les sources républicaines de deux manuscrits de Matteo Buttafoco » (à paraître).

²⁹ *Bibliothèque britannique ou Histoire des ouvrages des savans de la Grande Bretagne pour les mois d'avril, mai, juin, 1733.*

³⁰ « Terni », *Encyclopédie*, 1765, t. XV.

³¹ Mirabeau avait déjà placé un extrait de cette œuvre de Tacite en épigraphe de *l'Essai sur le despotisme*.

Enfermé au Donjon de Vincennes, il entreprit en effet une traduction commentée de cette œuvre. À propos de ce travail, il écrit de manière très éclairante à sa sœur : « J'aime Tacite à la passion, je l'ai tout traduit ici. J'y ai fourré des notes et des discours à la manière de Gordon »³². Cette expression « à la manière de Gordon » vient confirmer de façon on ne peut plus révélatrice cette dette. Mais que signifie-t-elle véritablement ? Un début de réponse peut être apporté par Gordon lui-même qui affirme s'être « prescrit une méthode particulière, en faisant des réflexions étendues sur une matière » qui lui a paru d'une très grande importance pour le bonheur et la libre nation anglaise, en donnant « une idée de la politique des Césars et de ce que Tacite appelle *vis, artes et instrumenta regni* ». Tout en maintenant « les principes de la Liberté civile », il dit avoir « examiné les Apologies qu'on a faites de César et d'Auguste » et « développé l'esprit de ces deux usurpateurs, l'humeur et l'avisement du peuple, avec la conduite tyrannique des Empereurs suivants »³³.

C'est dans un esprit similaire, comme on va le voir, que Mirabeau a rédigé sa préface à la traduction de la *Vie d'Agricola*³⁴. Dans *l'Essai sur le despotisme*, il faisait déjà sienne l'observation de Gordon selon laquelle parmi tous les historiens « Tacite seul a su démêler Tibère »³⁵. Dans cette biographie de son beau-père où le célèbre historien peint d'une main de maître les excès du despotisme sous Néron et Domitien, ce qui intéresse Mirabeau ce n'est pas tant la figure du conquérant vertueux et pacificateur incarné par Agricola, innocente victime de la jalousie de Domitien, mais bien le sort des Bretons aux mœurs fières et libres qu'il a réduits à l'esclavage. De manière significative, dans sa préface, Mirabeau établit un long parallèle entre l'Histoire de Rome et celle des Bretons, ancêtres des modernes Anglais et l'histoire de la Grande Bretagne au XVII^e siècle. Critiquant sa docile soumission à la « tyrannie » de Domitien, Mirabeau estime qu'Agricola se devait d'opérer à Rome une restauration semblable à celle réussie par Monk en Angleterre. Par rapport à celle du général anglais, « citoyen vertueux », la position où se trouvait le général romain était en effet selon Mirabeau autrement plus favorable, Domitien n'étant pas comme Charles I^{er} un « prince légitime, héritier naturel d'un despotisme établi par le temps »³⁶. Contrairement à celle hasardeuse du despote anglais, la déposition de l'empereur romain s'avérait à ses yeux tout à fait concevable « sans troubler l'État et sans faire perdre aux Romains plus que ne leur coûtait

³² Musée Arbaud, Aix, Fonds Mirabeau Ms. 72, À Mme du Saillant, Donjon de Vincennes, 11 septembre 1780.

³³ *GTAC*, t. I, 1, XIV, p. 90.

³⁴ Cette traduction manuscrite dont l'original est conservé à Paris dans les Archives des affaires étrangères a été publiée par H. Welschinger, *Tacite et Mirabeau*, Paris, Emile Paul, 1914, p. 25-46,

³⁵ *ED.*, p. 46 ; *GTAC*, t. I, 1, II, p. 48.

³⁶ *ED.*, p. 46 p. 32.

la domination absolue d'un seul »³⁷. En revanche, selon Mirabeau, Agricola ne devait pas prétendre être Cromwell, « homme fort odieux » dont l'« entreprise forcenée » fondée sur « l'ambition la plus téméraire et la plus criminelle », n'aurait jamais dû se voir revêtir d'une « sanction légale »³⁸. Dans cette appréciation de l'action et de la figure de Cromwell, Mirabeau se sépare de Gordon, beaucoup moins critique à son égard³⁹. Ce jugement sévère du Lord protecteur et de sa dérive tyrannique contraste avec celui plus mesuré de Charles I^{er} qu'il estime « plus rusé que réellement méchant »⁴⁰.

La référence aux troubles révolutionnaires du XVII^e anglais est récurrente dans ses œuvres. Dans *l'Essai sur le despotisme*, il évoquait déjà « l'étonnante catastrophe de Charles I^{er} »⁴¹. Elle s'inscrit dans un intérêt qui n'a rien de circonstanciel pour l'Angleterre, son histoire et sa littérature politique dans un contexte international marqué par la Révolution américaine qui devait le conduire à approfondir sa connaissance des auteurs de la période du *Commonwealth*⁴². La révolte des *Insurgents* a retenu très tôt l'attention de Mirabeau. Dès 1777, en exil à Amsterdam, il avait commis un *Avis aux Hessois et aux autres peuples d'Allemagne vendus par leur peuple à l'Angleterre*, pour soutenir la cause des patriotes américains. On y trouvait exposé l'une des thèses centrales du républicanisme, celle de la supériorité du citoyen animé d'une ardeur patriotique combattant pour sa liberté sur le guerrier mercenaire mû par son seul intérêt financier⁴³. En Hollande, Mirabeau a sans doute également pu prendre connaissance de nombre d'écrits britanniques dont il fait bon usage dans la rédaction de son second grand fait d'arme littéraire : *Des Lettres de cachet et des prisons d'État*, paru en 1782.

S'il s'inspire à nouveau de Gordon dans cet ouvrage et notamment des *Discours sur Tacite* pour souligner les frappantes similitudes entre les cours des monarques absolus français et anglais et celle des empereurs romains⁴⁴, d'autres auteurs britanniques viennent

³⁷ *Ibid.*, p. 32-33.

³⁸ *Ibid.*, p. 32. Cf. L. Borot, « 'Vive le Roi !' ou 'mort au tyran !' ? Le procès et l'exécution de Charles I^{er} dans la presse d'information de novembre 1648 à février 1649 », F. Laroque et F. Lessay (dir.) *Figures de la Royauté en Angleterre de Shakespeare à la Glorieuse Révolution*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1999, p. 143-164.

³⁹ *GSAL*, t. II, 2, p. 142-143.

⁴⁰ H. Welschinger, *Tacite et Mirabeau, op. cit.*, p. 32.

⁴¹ *ED.*, p. 188.

⁴² Cf. la stimulante remise en perspective de M. I. Ducrocq, « 1649 en Angleterre : La République à réinventer », Y. Bosc, R. Dalisson, J-Y. Frégné, Ch. Hamel et C. Lounissi (dir.) *Cultures des républicanismes*, Paris, Kimé, 2015, p. 19-31.

⁴³ *Avis aux Hessois et aux autres peuples d'Allemagne vendus par leur peuple à l'Angleterre*, Clèves, 1777.

⁴⁴ *Des Lettres de cachet et des prisons d'État*, Hambourg, 1782 (*Œuvres de Mirabeau*, Paris, Lecoq et Pougin, 1834, t. VII, désormais cité *LDC*, I, p. 109). Le portrait très critique d'« Octave divinisé sous le nom d'Auguste » et le parallèle classique mais inversé entre cet empereur romain et Louis XIV paraissent également largement débiteurs de Gordon (*Ibid.*, p. 103-104, n.1).

nourrir sa réflexion. À Bacon, Bolingbroke, Robertson, Newton, Hume, Selden, déjà présents dans *l'Essai sur le despotisme* viennent s'ajouter Bracton, Lyttleton, Smolett, Pope, Locke, Pulteney, Swift, Blackstone, le chevalier Petty, Tucker, Clarendon, Pitt, Shakespeare ou Addison.

C'est également à cette époque que l'on relève les premières références à Milton. Dans sa correspondance, craignant lui-même de perdre la vue, il évoque le « grand homme » qui « était aveugle » mais « avait du génie »⁴⁵. Dans *Les Lettres écrites du Donjon de Vincennes*, Milton est cité également à plusieurs reprises⁴⁶. Néanmoins, toutes ces citations se réfèrent à sa vie ou à ses œuvres poétiques⁴⁷ déjà bien connues en France grâce à Voltaire. Dans le premier tome des *Lettres de cachet*, il cite Helvétius qui compare le despotisme à « l'empire du chaos » tel que l'a peint Milton⁴⁸. Dans le second tome du même *opus*, il reproduit une strophe du *Paradise Lost*⁴⁹ accompagnée de sa traduction française par Louis Racine. Cette dernière référence est très instructive car l'édition de Racine du *Paradis perdu* contient une *Vie de Milton* qui présente ses principales œuvres en prose et son combat en faveur de la liberté républicaine⁵⁰. Si la connaissance de Milton par Mirabeau est donc avérée avant son séjour en Angleterre, elle semble demeurer partielle. Là encore, il est n'est pas à exclure que ce soit son évocation par Gordon qui louait son talent poétique et sa prose « rude et mal polie » mais « forte et énergique »⁵¹ qui ait donné à Mirabeau l'envie de découvrir l'œuvre du célèbre républicain anglais. En revanche, il apparaît bien improbable, contrairement à ce qu'affirmait son biographe Peuchet, qu'il ait déjà commencé la traduction lors de son séjour en Hollande des œuvres politiques de Milton. Cette remarque vaut également pour *l'Histoire d'Angleterre* de Macaulay⁵². L'absence totale de référence à cette œuvre dans *Des lettres de cachet*, alors qu'il utilise à plusieurs reprises l'histoire rivale de David Hume en déplorant que

⁴⁵ Musée Arbaud, Aix, Fonds Mirabeau, Ms 71, À Boucher, 31 mars 1779 ; Ms 72, À Julie Dauvers, 2 novembre 1780 : « Je suis menacé de cécité, et cette crainte me bouleverse. Milton fut aveugle, mais il eut pour s'en consoler son génie et ses filles. N'a pas du génie qui veut, et ma fille, mon enfant, le fruit du plus tendre amour n'est plus... »

⁴⁶ *Lettres originales de Mirabeau écrites du donjon de Vincennes*, P. Manuel (éd.), Paris, Garnery, 1792 t. I, À Lenoir, 28 octobre 1778, t. II, à Sophie, 20 février 1779.

⁴⁷ Cf. D. Armitage, « John Milton: poet against empire » in D. Armitage, A. Himy, Q. Skinner (dir.), *Milton and Republicanism*, Cambridge University Press, 1995, p. 206-225; P. A. Rahe, « The classical republicanism of John Milton », *History of political thought*, XXV-2, 2004, p. 243-275.

⁴⁸ *LDC.*, I, p. 116. (C.-A. Helvétius, *De l'Esprit*, Paris, Durand, 1758, III, XVII).

⁴⁹ *LDC.*, II, p. 345-346. Il est à noter que Mirabeau possédait une version française du *Paradis Perdu* dès 1775 (Musée Arbaud, Aix, Fonds Mirabeau Ms 108, *Livres qui sont au Château de Mirabeau*).

⁵⁰ L. Racine, *Le paradis perdu de Milton*, Paris, Desaint, 1755, t. I.

⁵¹ *GTAC*, I, p. 85. Sur son style et sa poésie, p. 29-30.

⁵² J. Peuchet, *Mémoires sur Mirabeau et son époque*, Paris, Bossange, 1824, I, p. 230-231.

l'Abbé Prévost dans sa traduction française ait occulté les passages relatifs au règne de Charles I^{er}⁵³ permet d'exclure une telle supposition.

Des Lettres de cachet, témoignent d'un approfondissement de sa réflexion sur le pouvoir et la liberté. Cet ouvrage permet de démontrer l'adhésion de Mirabeau à l'idéal républicain de liberté comme non-domination⁵⁴ et sa croyance au lien intrinsèque unissant liberté politique, règne de la loi et liberté civile. Une liaison illustrée à merveille par cette citation de George Lyttelton : « Marc-Aurèle respecta les lois ; mais s'il eût voulu agir autrement, les Romains n'auraient pu l'empêcher. Ils furent donc aussi esclaves sous son empire que sous celui de Commode son fils »⁵⁵.

Cette admiration pour certains écrivains britanniques et l'utilisation du langage républicain ne vont pas forcément de pair chez Mirabeau avec une adhésion sans réserve au système constitutionnel de la Grande Bretagne, bien au contraire. Loin de se contenter du tableau idyllique de la constitution anglaise tracé par Montesquieu, De Lolme et Blackstone⁵⁶, il souscrit à une vision beaucoup plus critique de l'ordonnement constitutionnel britannique et non sans rapports comme le suggère notamment la référence précédente à Lyttelton, avec celle développée par l'opposition gouvernementale en Angleterre. Ainsi, Mirabeau ne partage guère l'enthousiasme de Montesquieu qui regardait cette constitution « comme le chef d'œuvre de l'esprit humain »⁵⁷. Dépassant la réserve patriotique de Gordon, qui tout en louant l'excellence de la constitution britannique se refusait de révéler le danger qui la menaçait⁵⁸, Mirabeau l'estime au contraire « mal assise et mal balancée »⁵⁹. Souscrivant aux critiques de Bolingbroke et rejetant l'optimisme trop satisfait à ses yeux de Blackstone sur la réalité de la balance des pouvoirs, il constate que « la belle théorie » du gouvernement anglais « est très mal appliquée dans la pratique et que les parties qui forment leur corps législatif sont mal composées et combinées »⁶⁰. À certains égards, il paraît faire sien le constat de Bolingbroke qui sert d'aiguillon à sa réflexion :

⁵³ *LDC.*, I, p. 185, n. 1.

⁵⁴ F. Quastana, *La Pensée politique*, p. 123-188.

⁵⁵ *LDC.*, I, p. 7, n. 2 ; G. Lyttelton, *Dialogues of the Dead*, 1760. Ce passage est extrait du *Dialogue entre Marc Aurèle et Servius Tullius* qui parut dans la quatrième édition anglaise de 1765, p. 404-405.

⁵⁶ Cf. E. Tillet, *La Constitution anglaise, un modèle politique et institutionnel dans la France des Lumières*, Presses Universitaires d'Aix Marseille, 2001.

⁵⁷ *LDC.*, I, p. 178.

⁵⁸ *GSAL*, t. 2, 9, VIII, p. 356 ; *GTAC*, t. 1, 6, XIII, p. 314-316.

⁵⁹ *LDC.*, I, p. 200.

⁶⁰ *LDC.*, I, p. 200.

L'État est devenu, sous une forme ancienne et connue, un monstre nouveau et indéfinissable : composé d'un roi sans éclat monarchique, d'un sénat de nobles sans indépendance aristocratique et d'une assemblée des communes sans liberté démocratique⁶¹.

En soulignant les menaces qui pèsent sur *l'habeas corpus*, Mirabeau juge ainsi d'une grande imprudence l'existence d'une armée « immédiatement payée par le roi » et qui « une fois levée » est entièrement à sa disposition et en vient finalement à considérer que la « liberté politique des Anglais est plus défectueuse que leur liberté civile n'est assurée »⁶².

Les sept mois passés à Londres et sa fréquentation du *Bowood circle* vont lui permettre de parfaire son opinion sur ce modèle constitutionnel, en proie aux critiques internes des radicaux et concurrencé au dehors par celui des États-Unis qui apparaissent comme les nouveaux héritiers et légataires de la tradition républicaine.

Mirabeau, le *Bowood circle* et l'Amérique nouvelle terre d'élection du républicanisme

Son exil en Angleterre où il débarque à la fin de l'été 1784, amène Mirabeau à préciser sa pensée sur la Constitution et la liberté britannique. La correspondance qu'il entretient avec Chamfort est à cet égard instructive. S'il estime désormais que la constitution anglaise « quoique incomplète et défectueuse » demeure « la meilleure connue »⁶³, au point écrit-il qu'« il semble qu'on ait voulu consoler jusqu'ici les autres nations, en leur parlant de ses défauts et de ses abus »⁶⁴ cela ne l'empêche pas de considérer que l'« administration » britannique est totalement corrompue. Il en arrive ainsi à la conclusion paradoxale que si en Angleterre l'individu bénéficie d'une grande liberté civile, le peuple se voit quant à lui dépouillé de sa liberté politique⁶⁵. Au début de son séjour en Angleterre, Mirabeau s'est d'abord tourné, visiblement à l'invitation de Brissot qui a servi d'intercesseur, vers Hugh et Gilbert Eliot, ses anciens condisciples à la pension Choquart. Ces derniers étaient proches de Fox et des *Rockingham Whigs*. C'est par leur intermédiaire qu'il fit la connaissance de Burke. Assez rapidement, cependant, ses idées politiques et son tempérament le poussent davantage

⁶¹ *LDC.*, I, p. 178. (H. Bolingbroke, *Le siècle politique de Louis XIV*, sl, 1753, Lettre II, p. 203).

⁶² *Ibid.*, II, *Preuves et éclaircissements*, §4, p. 495-496.

⁶³ À Chamfort, 10 novembre 1784, (*Œuvres Complètes de Chamfort*, recueillies et publiées par P.-R. Auguis, t. V, Paris, 1824-1825, Genève, Slatkine, 1968, p. 409-410).

⁶⁴ À Chamfort, 13 Octobre 1784, (*Ibid.*, p. 404).

⁶⁵ À Chamfort, 10 novembre 1784, (*Ibid.*, p. 409-410).

vers des personnalités politiques et des auteurs plus radicaux dont il partage le credo réformateur. Tous se passionnent pour la Révolution américaine qui semble renouer avec les grands principes de liberté développés par les républicains anglais au siècle précédent. C'est le cas, notamment, de Benjamin Vaughan, rencontré par l'intermédiaire de Franklin. Selon toute vraisemblance, c'est grâce à Vaughan que Mirabeau fut introduit au sein du *Bowood circle* de l'ancien premier ministre Shelburne⁶⁶. Dans ce club informel de réflexion où l'héritage républicain remis au goût du jour par la réédition de ses auteurs majeurs dans les années 1760 par Thomas Hollis se mêle aux nouveaux principes de l'économie politique, Mirabeau fait la connaissance de l'ancien leader des *City radicals* John Wilkes, du juriste Samuel Romilly et des écrivains radicaux Joseph Priestley et Richard Price. Parmi toutes ces personnalités, c'est ce dernier, auteur des *Observations on the American Revolution*, qui a le plus marqué Mirabeau. Une traduction française de cet écrit est d'ailleurs publiée en annexe des très républicaines *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus*. Dans cet ouvrage, rédigé par Mirabeau et Chamfort à la demande de Franklin contre le projet patronné par Washington de création d'un ordre de noblesse aux États-Unis⁶⁷, figure également, la fameuse lettre de Turgot à Price, dans laquelle le ministre français disgracié reproche aux constitutions américaines, à l'exception de celle de la Pennsylvanie, d'avoir reproduit le schéma constitutionnel britannique en divisant le corps législatif en deux chambres. Or, il convient de le souligner, c'est cette même constitution monocamérale que Mirabeau propose à la même époque comme modèle en vue de l'hypothétique création d'une « confédération des provinces Belgique » dans ses *Doutes sur la liberté de l'Escaut*⁶⁸.

Ces différents éléments montrent que désormais, dans son esprit, c'est du côté des États-Unis que les Européens doivent aller puiser leurs sources de réflexion. Mais les Américains ne sont pas seulement pourvoyeurs de nouveaux modèles constitutionnels, ils sont également les héritiers d'une tradition ancienne mais renouvelée de la liberté. De manière très révélatrice Mirabeau associe ainsi Sidney⁶⁹, Rousseau et Locke comme inspirateurs de la Révolution

⁶⁶ Cf. les différentes contributions réunies par N. Aston et C. Campbell Orr, *An Enlightenment Statesman in Whig Britain : Lord Shelburne in Context, 1737-1805*, Woodbridge, The Boydell Press, 2011, voir également R. Whatmore, *Against War & Empire. Geneva, Britain and France in the Eighteenth Century*, Yale University Press, 2012.

⁶⁷ W. Doyle, *Aristocracy and its enemies in the Age of Revolution*, Oxford University Press, 2009, p. 86-137; F. Quastana, *La Pensée politique*, p. 366-374.

⁶⁸ Nous réservons à une étude à venir l'analyse approfondie de la réception de la constitution pennsylvanienne en France à la fin du XVIII^e siècle.

⁶⁹ Si Mirabeau cite très peu Sidney mais son œuvre était bien connue en France. cf. F. Quastana, « La réception des *Discours sur le Gouvernement* d'Algernon Sidney au XVIII^e siècle français, *La Révolution française* 5 | 2013, <http://lrf.revues.org/1031>

américaine⁷⁰. Un parallèle assez semblable mais tout aussi instructif entre les grands auteurs des Révolutions anglaises du XVII^e siècle dont le citoyen de Genève, lui même se réclamait et les révolutionnaires américains se retrouve également dans une lettre à Brissot en octobre 1786. Saluant la réfutation par son correspondant des *Voyages* de Chastellux, coupable d'avoir traité avec trop de « légèreté » la Révolution des États-Unis⁷¹, Mirabeau n'hésite pas à faire des révolutionnaires américains « les généreux disciples des *Indépendants* que détruisit le malheureux et infâme Cromwell » mais également de la pensée des *Niveleurs* en s'appuyant, pour justifier cet audacieux rapprochement, sur l'autorité de Catharine Macaulay :

C'est au flambeau de la raison de ces hommes infiniment éclairés et dans un siècle ou personne ne l'était, que les Américains ont allumé la leur. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire l'excellente histoire de Mademoiselle Macaulay et comparer ce que cette excellente femme rapporte sur les *levellers*, dont elle a si bien développé les principes, à tous les écrits publics des Américains durant les troubles⁷².

C'est à notre connaissance, la première fois que l'*Histoire d'Angleterre* de Macaulay est mentionnée par Mirabeau⁷³, dans des termes très élogieux et dans un contexte des plus intéressants, celui de la Révolution américaine, dont Macaulay était, on le sait, l'une des plus ferventes supportrices. De manière symptomatique, Mirabeau évoque dans cette même lettre, les Américains dans des termes similaires à ceux qu'il réservait deux ans auparavant aux Anglais :

Les peuples d'Europe qui les critiquent au lieu de les envier ressemblent fort à des hommes, qui les fers aux pieds et aux mains, parleraient des dangers effroyables que court un voltigeur dans les essais de sa force et de sa liberté⁷⁴.

À l'instar de Macaulay et de Price ou de l'auteur des *Junius Letters* qu'il se plaît également à citer, c'est vers l'Amérique, nouvelle patrie du républicanisme, que se portent ses

⁷⁰ *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus ou Imitation d'un pamphlet anglo-américain*, Londres, J. Johnson, 1784, p. 91-92.

⁷¹ Cf. B. W. Oliver, *Jacques Pierre Brissot in America and France, 1788-1793 : In search of Better Words*, Lanham, Lexington Books, 2016, p. 12-13.

⁷² Lettre du 5 octobre 1786. (J-P. Brissot, *Mémoires 1754-1793*, Paris, Ladvocat, 1830, vol. III, p. 190).

⁷³ Voir *infra*.

⁷⁴ J-P. Brissot, *Mémoires* vol. III, p. 191. À comparer avec la lettre à Chamfort du 13 octobre 1784 (*Œuvres Complètes de Chamfort*. p. 409-410).

regards et comme eux, c'est chez les républicains anglais du XVII^e siècle que Mirabeau ira désormais souvent chercher ses sources d'inspiration. C'est à la lumière de ces éléments qu'il faut maintenant reconsidérer les textes républicains anglais publiés sous son nom et son rôle de « passeur » dans la transmission des principes fondamentaux du canon républicain anglais à la France révolutionnaire.

« Républicaniser » la monarchie sans « démonarchiser » la France : enjeux et leçons des traductions de Macaulay et de Milton

Si elle ne sera publiée que de manière posthume et plus tardivement que celles de Milton, c'est néanmoins par la traduction de l'*Histoire d'Angleterre* de Macaulay qu'il convient de débiter l'analyse. D'abord, parce que comme celle l'*Areopagitica*, Mirabeau semble l'avoir entreprise à la veille de la Révolution. Les réflexions de Macaulay sur les limites de l'ordonnement constitutionnel britannique issu de la *Glorious Revolution* de 1688 et sa réhabilitation de la *Great Rebellion* des années 1640 comme épisode fondateur de la liberté en Angleterre ont du, à n'en pas douter, retenir son attention à une époque où tout semble indiquer qu'en France aussi la nation va « être comptée pour quelque chose ». Ensuite, parce que cette traduction permet d'éclairer sous un nouveau jour celles du poète révolutionnaire. En effet, Macaulay a joué un grand rôle dans la réhabilitation et la redécouverte de Milton en Angleterre. La lecture laudative qu'elle propose de ses principes politiques et leur résonance profonde dans l'actualité française ont pu inciter Mirabeau à vouloir les faire connaître au public.

Contrairement à Brissot, Mirabeau ne paraît pas avoir personnellement rencontré la célèbre historienne, ni durant son séjour à Londres ni après, mais il eut peut-être connaissance de sa *History* par ce dernier ou par Franklin dont l'un des correspondants, le comte de Sarsfield, avait projeté, dès 1777, une traduction française⁷⁵. Une lettre non datée, tirée d'un recueil de correspondances en anglais attribuées à Mirabeau témoigne de son intention de procéder à la traduction de l'ouvrage de Macaulay⁷⁶. Mirabeau y évoque la possibilité de la proposer à Jean-Baptiste Durival qui avait déjà œuvré avec lui à la traduction de *L'Histoire du*

⁷⁵ B. Hill, *The Republican Virago. The Life and Times of Catharine Macaulay, Historian*, Oxford University Press, 1992, p. 212-218. Mirabeau publiera d'ailleurs en juin 1789 *Les règlements observés à la Chambre des Communes* de ce même Sarsfield.

⁷⁶ *Mirabeau's Letters during his residence in England*, London, Wilson, 1832, vol. II, p. 230-241. Cette correspondance bien qu'intéressante doit être considérée avec la plus grande réserve et circonspection. Comme le signalait déjà W. R. Fryer, il s'agit sans doute d'un recueil apocryphe (*art. cit.*, p. 68-69).

règne de Philippe II de Watson. Il estime que « les principes républicains » de l'historienne et sa célébrité devraient permettre un succès commercial autrement plus important⁷⁷. Brissot dit avoir également été sollicité pour faire cette traduction mais aurait décliné l'offre. Mirabeau l'aurait alors proposé à De Bourges qui avait déjà coopéré à son *Adresse aux Bataves*. De Bourges l'aurait accepté et contribué selon Brissot à la rédaction du *Discours préliminaire*. Puis, Toussaint Guiraudet aurait finalement récupéré et achevé la traduction⁷⁸ dont les premiers volumes ne devaient paraître qu'en 1791, sous le nom de Mirabeau, quelques semaines après sa mort.

Aux Bataves sur le Stathoudérat ayant été publié en avril 1788, le travail de Mirabeau sur Macaulay est probablement légèrement postérieur. L'insertion dans son journal, *l'Analyse des Papiers Anglais* des 19 et 20 février 1788 d'un *Précis Historique sur la vie et les écrits* de celle que l'auteur appelle, en référence à la fille de Caton d'Utique, « la Portia de l'Angleterre », rend plausible cette datation⁷⁹.

On ne sait qui de Mirabeau ou de Brissot a écrit ce morceau. Brissot qui pourtant semblait tout indiquer pour le faire n'en a, en tout cas, pas revendiqué la paternité. De larges extraits de ce texte se retrouvent avec des ajouts et des modifications dans la première note de *l'avis de l'éditeur* du premier volume de la traduction⁸⁰. Cet *avis* qui fut achevé après juin 1791, puisqu'il mentionne le décès de Catharine Macaulay⁸¹, semble suggérer que Mirabeau est bel et bien l'auteur de cette notice biblio-biographique. Le contenu assez similaire des deux textes permet de saisir les raisons qui ont pu l'amener à diffuser l'ouvrage. Cette traduction s'insérait de façon cohérente dans le projet de Mirabeau d'établissement d'une « monarchie patriote »⁸². L'auteur du *Précis* oppose l'histoire patriotique de Catharine Macaulay à celle de David Hume jugée trop conservatrice et non dénuée de partialité en faveur de la Couronne et du ministère. Tout l'intérêt de cette histoire réside, pour lui, dans le fait qu'elle donne un tableau complet du règne des Stuarts, qu'il considère comme l'époque la plus féconde en grands hommes, celle « où les principes de la Société et du Gouvernement ont été le plus vigoureusement débattus ». Il met aussi au crédit de l'historienne, le fait

⁷⁷ Les propos contenus dans cette lettre très probablement apocryphe sont forcément postérieurs à 1786 car ils font allusion à son collaborateur Jacob Mauvillon qu'il ne rencontra qu'en avril 1786. On ne peut donc suivre sur ce point F. Dendena quand il estime que cette lettre a été écrite avant 1785. Cf. F. Dendena, « Histoire républicaine et conscience révolutionnaire », *La Révolution française*, 5 | 2013: <http://lrf.revues.org/949>

⁷⁸ J.-P. Brissot, *Mémoires*, p. 232.

⁷⁹ *Analyse des Papiers Anglais*, n°XXV, du 19 au 22 février 1788, t. II, p. 120-126.

⁸⁰ C. Macaulay-Graham, *Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques I jusqu'à la Révolution*, Paris, Gattey, 1791, t. I, *Avis de l'éditeur*, p. v-vi.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² F. Dendena, *art. cit.*

d'avoir réfuté dans un petit opuscule⁸³, « les principes abominables de Hobbes, ce défenseur des tyrans » que Mirabeau, lui-même, combattait déjà dans l'*Essai sur le despotisme*. Il fait le vœu, enfin, qu'à son retour des États-Unis, elle emploie sa plume républicaine à célébrer leur Révolution⁸⁴.

C'est sans doute dans la continuité immédiate de cette publication, que Mirabeau débuta le travail sur l'œuvre proprement dite. Si l'on en croit l'éditeur, il fut contraint de l'interrompre pour se rendre en Provence, et c'est à ce moment, soit au mois de janvier 1789, où ayant déjà achevé le *Discours préliminaire*, il confia à Guiraudet le soin de continuer l'ouvrage. Ce discours a pour objectif principal la présentation de l'histoire britannique des origines jusqu'à l'avènement de Jacques I^{er}, date à laquelle Macaulay entame son récit. Le fait qu'il ne comporte pas d'allusion directe à la Révolution française paraît confirmer que sa rédaction dut être légèrement antérieure au grand événement, mais néanmoins pas trop lointaine de la réunion des États Généraux. C'est ce que suggère un passage consacré à la conduite des Communes en Angleterre et à leur lutte avec le Roi où sont déjà posées nombre de questions constitutionnelles qui seront débattues par la Constituante⁸⁵. C'est ce que laisse penser aussi le tableau dressé de la situation du pays à l'avènement des Stuarts qui semble décrire dans une prophétie anticipatrice la situation future de la France révolutionnaire :

L'Angleterre débarrassée du despotisme des nobles et du clergé, était prête à se révolter contre ses ministres, ses juges et son Roi parce qu'elle commençait à sentir sa force et s'éclairer sur ses vrais intérêts⁸⁶.

Il faudrait procéder à une analyse approfondie de ce texte pour déterminer la part exacte que Mirabeau a pu prendre à sa rédaction mais certains indices paraissent d'ores et déjà indiquer qu'il ne pouvait y être étranger. En effet, nombre de développements relatifs à l'influence des lois sur les mœurs, l'importance de connaître la législation d'un pays, son gouvernement et sa justice, les références à la *Vie d'Agricola* de Tacite et aux conséquences néfastes de la domination romaine, l'origine médiévale des jurés, les institutions d'Alfred le grand, l'introduction du système féodal ou la *Magna Carta*, se retrouvent déjà dans ses écrits

⁸³ Il s'agit de *Loose Remarks on certain positions to be found in Mr Hobbe's Philosophical Rudiments of Government and Society* (1767). Sur ce texte voir M. Chaptal, « Catharine Macaulay critique de Hobbes : une redéfinition républicaine de l'autorité familiale et politique », *Pensée politique et Famille*, Presses Universitaires d'Aix Marseille, 2016.

⁸⁴ *Analyse des Papiers Anglais, n°XXV du 19 au 22 février 1788*, t. II, p. 123-126.

⁸⁵ *Histoire d'Angleterre, Discours préliminaire*, p. cij-ciiij.

⁸⁶ *Histoire d'Angleterre*, p. ciiij.

antérieurs. Enfin, si comme dans *Des Lettres de cachet*, nombre de références sont empruntées à Hume, l'auteur ne se prive pas de critiquer l'historien écossais en lui reprochant sa trop grande circonspection sur la question de la « prérogative royale », sa crainte vis-à-vis des innovations politiques et surtout son attachement absurde à l'« ordre établi ». Ce qui empêche cet ordre « d'être bon » ne saurait être regardé « comme constitutionnel » et, cet ordre serait-il même excellent, nulle « autorité humaine » ne peut « empêcher une nation de le changer »⁸⁷. C'est ce qu'enseignent « la dialectique et l'éloquence des Sidney, des Locke et des Milton »⁸⁸ qui ont érigé en véritable dogme le droit du peuple à changer la forme de son gouvernement. Un principe d'une actualité brûlante au moment où les Français s'apprêtent à régénérer le leur.

C'est ce moment que Mirabeau choisit pour publier l'*Areopagitica* de Milton. Comme il l'avait fait pour les *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus*, c'est une traduction libre et adaptée à la France à la veille de 1789 que livre Mirabeau au public. À la retranscription des principes de Milton se mêlent des emprunts aux réflexions du Marquis de Casaux sur les défauts du gouvernement britannique agrémentés par une citation choisie de Tacite, déjà utilisée dans *l'Essai sur le despotisme*. Paru en décembre 1788, *Sur la Liberté de la presse* fut publié au lendemain du célèbre *Arrêté du Parlement de Paris sur la situation actuelle de La Nation* où était réclamé, notamment cette liberté d'impression. La convocation des États généraux et l'appel du roi aux citoyens dans l'arrêt du Conseil du 15 juillet 1788, à se prononcer sur les formes à suivre pour leur réunion impliquaient selon Mirabeau une totale liberté de diffuser leurs idées⁸⁹. Dans un tel contexte, la publication du discours prononcé par Milton en 1644 devant le parlement d'Angleterre, en faveur de la liberté de la presse, liberté, qui devait selon Mirabeau conduire à l'établissement d'une « Constitution », semblait tout indiquée⁹⁰. Il est d'ailleurs frappant de noter que l'*Areopagitica* fut également la première œuvre politique de Milton traduite en Amérique en 1774 et que Macaulay reprit la même année une partie des arguments qui y étaient développés dans *A Modest Plea for the Property of Copy Right*. De tous les écrits politiques de Milton, dont l'invocation même du patronyme sentait le souffre dans cette période d'intense fermentation idéologique, ce texte était aussi celui qui pouvait apparaître comme le moins polémique. Mirabeau, confesse d'ailleurs de manière stratégique que « si dans quelques-uns de ses écrits, Milton s'est montré républicain

⁸⁷ *Histoire d'Angleterre*, p. cix.

⁸⁸ *Histoire d'Angleterre*, p. xciv.

⁸⁹ *Sur la Liberté de la presse, imité de l'Anglois de Milton*, par le Comte de Mirabeau, Londres, 1788, p. 3-6.

⁹⁰ *Sur la Liberté de la presse*, p. 66.

violent, il n'est dans celui-ci [...] qu'un paisible argumentateur »⁹¹. On peut sans doute lire dans cette appréciation un désir de rassurer ses lecteurs de son attachement sincère au régime monarchique au moment où il s'apprêtait à briguer les suffrages du peuple⁹² mais il n'y a pas de raisons valables d'y voir un révélateur d'« attermoiements » supposés d'un Mirabeau déjà tiraillé entre ses sentiments révolutionnaires et son soutien à la royauté⁹³.

Un peu moins d'un an plus tard, la publication d'esprit bien plus radical de la *Théorie de la Royauté d'après la Doctrine de Milton* s'inscrit dans un contexte différent. La Révolution « juridique » est désormais accomplie et la souveraineté du peuple, dont Mirabeau a été l'un des principaux hérauts, affirmée. Ce second écrit inspiré de la *Pro populo anglicano Defensio* (1651)⁹⁴ parut d'abord de manière anonyme à l'automne 1789, puis quelques semaines plus tard chez Garnery avec la mention qui ne laissait guère planer de doutes, « par le Comte de M. » et enfin l'année suivante chez Lejay, sous le nom de Mirabeau.

Si l'on en croit le témoignage d'Etienne Dumont, une première édition déjà signée Mirabeau était prête à la fin de l'été 1789 au moment du départ de l'Assemblée de Versailles pour Paris, mais le premier tirage ne sortit des presses qu'après la journée du 6 octobre et le complot attribué au Duc d'Orléans contre la Cour dans lequel le député d'Aix fut un temps accusé d'avoir trempé. Le livre fut imprimé clandestinement et Le Jay, l'imprimeur habituel de Mirabeau, l'aurait présenté à et Dumont et Duroveray qui n'avaient pas été mis dans la confiance, comme « l'écrit contre la royauté ». Dumont décrit l'ouvrage comme formant « un corps de doctrine » de tous les écrits républicains de Milton et dit avoir vu Mirabeau y travailler avec l'avocat Servan. Craignant pour leur propre sûreté et jugeant qu'une telle publication associée au nom de Mirabeau survenant après les événements des 5 et 6 octobre, constituait un véritable « crime de haute trahison », les deux Genevois auraient opéré la destruction de la plupart des exemplaires de cette édition⁹⁵. Cependant, des lecteurs attentifs pouvaient déceler derrière l'édition anonyme qui parut dans les semaines suivantes, l'ombre de Mirabeau puisqu'y était signalé qu'on avait « déjà publié un extrait de *l'Areopagitica*, dans un temps où nous nous proposons pas de faire un travail étendu sur les œuvres de Milton »⁹⁶.

Pour l'auteur de l'introduction intitulée *Sur Milton et ses ouvrages* « les principes politiques » de Milton sur « les droits respectifs des peuples et des rois » conviennent à « tous

⁹¹ *Sur la Liberté de la presse*, p. 8.

⁹² F. Quastana, *La Pensée politique*, p. 529-534.

⁹³ *Contra C. Tournu, Milton, Mirabeau*, p. 61.

⁹⁴ Cf. L. Miller, « In Defence of Milton's *Pro populo anglicano defensio* », *Renaissance Studies*, vol. 4, Issue 3, 1990, p. 300-328.

⁹⁵ E. Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau et les deux premières assemblées législatives*, Paris, 1832, p. 170-173.

⁹⁶ *Théorie de la royauté d'après la doctrine de Milton*, sl. 1789, p. xiii.-xiv.

les temps et à tous les pays »⁹⁷. Naguère condamnés par le Châtelet de Paris et le Parlement de Toulouse, ces principes universels sont « maintenant avoués et reconnus » par la Révolution⁹⁸. Milton peut donc espérer désormais une « réhabilitation complète » au tribunal de l'histoire. Plusieurs raisons permettent de conjecturer que Mirabeau a directement concouru à la rédaction de ces propos liminaires. Outre que Dumont lui-même les lui attribue, cette introduction semble avoir été tracée à partir de la *Vie de Milton* de Louis Racine, dont elle suit à peu près le plan et de celle de John Toland qui appelait la *Défense*, « *Master piece* »⁹⁹. Or, on l'a vu, Mirabeau avait déjà depuis longtemps pris connaissance du texte de Racine et indice supplémentaire, il possédait dans sa bibliothèque des œuvres latines de Toland¹⁰⁰.

Si Mirabeau paraît donc être au moins partiellement l'auteur de cette préface et fut sans conteste à l'initiative de la publication, la traduction proprement dite fut l'œuvre de Jean-Baptiste Salaville. Ce publiciste avait déjà prêté sa plume à Mirabeau pour le *Journal des États généraux* et les premiers numéros de ses *Lettres aux Commettans*¹⁰¹. Il était notamment l'auteur d'un ouvrage intitulé *De l'organisation d'un état monarchique* paru au début de l'année 1789. Admirateur de Rousseau et de la Révolution américaine, il rêvait de faire « éclore toutes les vertus républicaines » sous un gouvernement monarchique bien constitué¹⁰². Républicaniser la monarchie sans « démonarchiser » la France, telle est bien la vertigineuse gageure que semble avoir tenté Mirabeau dans les premiers mois de la Révolution, un pari qui devait bientôt se révéler intenable et le conduire par la suite à tenter de sauver la royauté du tourbillon républicain qui devait l'anéantir.

Le potentiel radical et la valeur performative du texte de Milton avaient été immédiatement perçus par Camille Desmoulins qui était à l'époque visiblement assez proche de Mirabeau. L'auteur de *La France libre* dont l'option institutionnelle républicaine était déjà clairement affirmée, admirait l'« aristocrate plébéien » et vouait comme lui une véritable passion à Gordon. Dans son quatrième numéro des *Révolutions de France et du Brabant*, le fougueux pamphlétaire donnait un compte rendu élogieux de la traduction et se faisait fort de rappeler qu'en son temps Milton, en s'efforçant de montrer les dangers de la Royauté, traçait déjà le plan d'une République. Dans les numéros précédents, combattant les principes de

⁹⁷ *Théorie de la royauté* p. ij.

⁹⁸ *Théorie de la royauté*, p. iij.

⁹⁹ *Théorie de la royauté* p. iij.

¹⁰⁰ *Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M. Mirabeau l'ainé*, Paris, Rozet, 1791, p. 125.

¹⁰¹ Dans sa *Première Lettre à l'évêque de Langres sur sa brochure sur la manière d'opiner aux États généraux* on peut lire l'idée miltonienne qu'un peuple n'a « jamais « déposé ses rois sans en avoir de justes motifs » (*Troisième lettre du Comte de Mirabeau à ses Commettans*, 12 Mai 1789, p. 56).

¹⁰² *De l'organisation d'un état monarchique ou Considérations sur les vices de la Monarchie Française et sur la nécessité de lui donner une Constitution*, 1789, p. 135-136

Mounier, il conteste la prétention du député monarchien à la connaissance exclusive de la constitution anglaise et lui oppose les principes de Milton et de Price et la Constitution de la Pennsylvanie !¹⁰³ Ces références démontrent si besoin était le rôle de catalyseur qu'on pu jouer les idées républicaines anglaises dans la Révolution française. À cet égard, le témoignage de Mounier, bien que tardif, n'en est que plus éclairant. Revenant en 1801 sur cette période où le sort de la royauté s'était sans doute déjà en partie joué, le Dauphinois songeant, à n'en pas douter à l'ouvrage de Milton, estimera que dès le commencement de la Révolution « les principes de quelques écrivains du XVIII^e siècle et surtout ceux du Long Parlement d'Angleterre acquirent une funeste importance »¹⁰⁴.

La connaissance profonde du républicain anglais dont témoigne la recension de Desmoulins a pu faire penser qu'il ait été associé à cette publication mais l'examen approfondi de la préface paraît devoir conduire à écarter cette hypothèse¹⁰⁵. S'il puisait aux mêmes sources que Desmoulins, Mirabeau était totalement opposé à l'idée d'un gouvernement purement démocratique. Pour autant, il ne semblait pas encore percevoir derrière ce « républicanisme » constitutionnel affiché par quelques esprits exaltés une véritable menace pour la royauté. La publication des principes républicains de Milton ne visait pas simplement à soigner sa popularité auprès de ces derniers. Mirabeau pensait sans doute encore pouvoir bâtir une « monarchie républicaine ». Le titre choisi pour la traduction *Théorie de la Royauté* le suggère et plus encore son jeu d'équilibriste en faveur du veto royal auquel comme le rappelait Desmoulins, Milton comme Price étaient totalement hostiles.

Par piété filiale, autant que par le souci de présenter le portrait immaculé de toutes traces de républicanisme, Lucas de Montigny a contesté toute implication de Mirabeau dans cette publication qu'il jugeait infamante pour sa mémoire¹⁰⁶. La parution de ce bréviaire républicain sous la patronage d'un homme qui devait quelque temps après se mettre au service de la cour peut certes de *prima facie* paraître paradoxale. Mais au regard de la trajectoire politique de Mirabeau depuis ses premiers écrits et du contenu de la préface, le paradoxe n'est qu'apparent. L'auteur de la préface — il y a de fortes chances qu'il s'agisse de Mirabeau — y a en effet glissé le contrepoison à toute tentation antimonarchique :

¹⁰³ C. Desmoulins, *Révolutions de France et du Brabant*, Paris, Garnéry, 1789, n. I, p. 32-43, n. 3, p. 125-126.

¹⁰⁴ J.-J. Mounier, *De L'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux Illuminés, sur la Révolution de France*, Paris, Fuchs, 1801, p. 118.

¹⁰⁵ Sur l'hypothèse d'une participation de Desmoulins à l'ouvrage cf. Camille Desmoulins, le premier républicain de France, Paris, Perrin, 1973, p. 184-198 et R. Hammersley, *The English republican tradition* p. 184 n. 38.

¹⁰⁶ J.-M.-N., Lucas de Montigny, *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau*, Bruxelles, Hauman, 1835, t. VII, p. 315-317.

La grande faute que commirent les Anglais ne fut pas de punir un roi coupable, mais de proscrire la royauté, comme si elle eût été complice des attentats de celui qui en était revêtu¹⁰⁷ !

Ce passage où sont distingués les deux corps du Roi, sonne comme une mise en garde aux Français qui, à l’instar des Anglais du XVII^e siècle, ne doivent pas « chercher à se donner une forme démocratique incompatible avec le temps, les lieux et les circonstances »¹⁰⁸. Mais la leçon du précédent anglais et la démonstration de Milton valent également avertissement pour la royauté qui ne doit désormais songer à se reconstruire que sur la base de la souveraineté du peuple dont elle émane et demeure comptable:

Je pense bien plus insolemment que Milton, car je crois, que même les meilleurs rois sont comptables de leurs sujets¹⁰⁹.

Si Mirabeau, ennemi acharné du pouvoir absolu, ne fut jamais partisan de l’instauration d’une République en France, il a néanmoins par ses différents écrits et à travers son rôle de « passeur » des textes de Milton et de Macaulay paradoxalement contribué au développement d’une idéologie républicaine qui n’allait pas tarder, il en prit d’ailleurs assez rapidement conscience, à emporter la monarchie. À la fin du mois de juin 1791, quelques semaines après la mort du tribun et juste après Varennes, une nouvelle édition de la *Théorie de la Royauté d’après la doctrine de Milton* paraissait et Brissot, partisan de la déposition du roi, soulignait l’opportunité de ce nouveau tirage dans « la crise actuelle », conseillant aux « calomnieurs du Republicanisme non pas de le réfuter mais de le lire »¹¹⁰. Le *Moniteur* conscient des conséquences destructrices charriées par ce texte dans ce moment crucial tentait, quant à lui, de les conjurer en renvoyant à l’avertissement de Mirabeau contre toute imitation aventureuse du précédent anglais¹¹¹. De la même manière, dans sa préface au troisième volume de l’*Histoire* de Macaulay, publié à la fin de l’été 1791, Guiraudet, l’ancien collaborateur de Mirabeau, s’efforçait d’en prévenir une lecture trop républicaine en mettant sous les yeux des lecteurs le spectre du despotisme de Cromwell¹¹². Mais en 1792, date de parution du

¹⁰⁷ *Théorie de la royauté*, p. lvj.

¹⁰⁸ *Théorie de la royauté*, p. lvj

¹⁰⁹ *Théorie de la royauté* p. lxxi.

¹¹⁰ *Le Patriote François*, 30 juin 1791. P. Serna, « Le pari politique de Brissot ou lorsque le Patriote François, l’Abolitionniste Anglais et le Citoyen Américain sont unis en une seule figure de la liberté républicaine », *La Révolution française*, 5 | 2013, <http://lrf.revues.org/1021>

¹¹¹ *Feuille de correspondance du Libraire*, Paris, Aubry, 1791, p. 77.

¹¹² F. Dendenna, *art. cit.*

cinquième volume de ce corpus, qui s’achevait sur l’exécution de Charles I^{er}, le procès de Louis XVI allait s’ouvrir. Ruse de l’Histoire, c’est le moment que choisirent les Administrateurs du département de la Drôme pour réimprimer la *Théorie de la Royauté* mais amputée de sa préface et sous le titre plus conforme à l’original de *Défense du peuple Anglais, sur le jugement et la condamnation de Charles I^{er}, Roi d’Angleterre par Milton* et avec un sous-titre, on ne peut plus explicite : *Ouvrage propre à éclairer sur la circonstance actuelle ou se trouve la France*. Salaville, lui-même, qui en avait été le traducteur tenta en vain d’argumenter que le temps et les circonstances étaient bien différents, et qu’une condamnation à mort du Roi risquait d’être fatale à la Révolution¹¹³. L’ultime prophétie de Mirabeau devait s’accomplir.

L’ensemble de ces éléments éclaire d’un jour nouveau la complexité du personnage de Mirabeau, de sa pensée et de son action. Il révèle des aspects plus radicaux et moins stéréotypés que la présentation propagée depuis le début du XIX^e par les publicistes libéraux avait eu tendance à mettre sous le boisseau. Mirabeau a certes été grandement influencé par le modèle politique de l’Angleterre, mais pas forcément et surtout pas seulement par celui de Montesquieu et de Lolme. Ses publications et son rejet constant du bicamérisme, auquel était en revanche favorable son collaborateur Dumont, sont là pour en témoigner. Sous la Révolution, Théophile Mandar, fin connaisseur du républicanisme anglais et traducteur de Nedham ne s’y trompait pas en associant Mirabeau à Sidney, Milton et aux grandes figures de cette école de liberté¹¹⁴.

Le but poursuivi par Mirabeau en patronnant ces traductions et son adhésion aux grands principes du républicanisme anglais ont été quelque sorte obscurcis par la découverte de son rapprochement avec la Cour et l’interprétation faussée de sa tentative sincère mais pas toujours comprise de sauver la monarchie, mais aussi et de façon plus pernicieuse par la captation de l’héritage de Mirabeau par l’école publiciste libérale. Si cette dernière s’est empressée de retenir la traduction de Milton sur la liberté de la presse, elle a en revanche

¹¹³ Cl. Magoni, « La référence à l’Angleterre et au républicanisme anglais pendant le procès de Louis XVI », *La Révolution française*, 5 | 2013, <http://lrf.revues.org/962>

¹¹⁴ *De la Souveraineté du peuple et de l’excellence d’un État libre, par Marchamont Needham*, Paris, 1790, t. I, p. xxviiij. *Des Insurrections, ouvrage philosophique et politique*, Paris, Le cercle Social, 1793, p. 29, 41, 57, 501. Sur ce point cf. R. Monnier, « Nedham, Machiavel ou Rousseau ? Autour de la traduction par Mandar de *The Excellency of a free State* » et P. Serna « L’insurrection, l’abolition de l’esclavage et le pouvoir exécutif ou les trois fondements originaux de la République des droits naturels selon Théophile Mandar », M. Belissa, Y. Bosc, F. Gauthier, *Républicanismes et droit naturel*, Paris, Kimé, 2009, p. 119-134 et 135-160.

laissé dans l'ombre celle de la *Defensio*. En faisant de Mirabeau l'Anti-Rousseau¹¹⁵, les libéraux ont accentué l'anglophilie constitutionnelle de Mirabeau et gommer d'autres aspects plus radicaux de sa pensée au point de brouiller l'originalité de son projet politique et constitutionnel mais aussi sa dette, désormais mieux établie, à cette autre tradition anglaise, la tradition républicaine, revisitée et adaptée à une France révolutionnée, qu'il aurait voulu libre mais monarchique.

¹¹⁵ F. Quastana, « Mirabeau, l'Anti-Rousseau : essai de déconstruction d'un mythe de l'historiographie publiciste libérale du XIX^e siècle » dans A. Dufour, V. Monnier et F. Quastana, *Rousseau, le droit et l'histoire des institutions*, Genève, Schulthess, Presses Universitaires d'Aix Marseille, 2013 p. 229-262.